

Bulletin UE-Haïti

#4 - avril/juin 2006



Le Programme d'aide d'urgence de la commission Européenne



Des actions rapides et concrètes pour un meilleur accès aux services de base



En 2004, considérant la crise humanitaire, la Commission Européenne et le Bureau de l'Ordonnateur National ont mobilisé près de six (6) millions € pour des actions à impact rapides dans les secteurs de la santé, de l'eau et l'assainissement.

Vingt cinq projets ont ainsi été mis en œuvre par des ONG haïtiennes et internationales. Des adductions, des captages, des canaux, des latrines, des projets de santé communautaires ont été réalisés avec la participation active et responsable des communautés. Plus de 500.000 personnes en milieu rural ou urbain ont directement bénéficié de ces activités.

Ce partenariat avec la société civile a permis des réalisations vitales au bénéfice des communautés vulnérables. Mais il a aussi initié un dialogue avec les autorités locales ou nationales sur la problématique de l'accès aux services de base, tout particulièrement dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Ce groupe d'ONG entend bien participer activement à la réflexion engagée pour la réforme de l'accès à l'eau potable en Haïti

La Commission Européenne inscrit donc cette intervention dans une double dynamique : les réalisations à impact immédiat et le plaidoyer pour une réforme institutionnelle permettant un développement plus durable et participatif.

Un exemple de réalisation est visible dans la commune de Grand-Gosier dans le département du Sud-Est: desservie depuis toujours par un puits foré sur la plage, la consommation d'eau salée exposait la totalité le millier d'habitants du village à une tension artérielle excessive et aux maladies diarrhéiques et dermiques.

La Commission Européenne a financé, dans le cadre de son Programme d'Aide d'Urgence, l'ONG Action Aid, avec l'aide de la Fédération Luthérienne Mondiale, pour construire et gérer de manière participative le système d'adduction d'eau de la Source Bodarie jusqu'au village de Grand-Gosier.

Cette action, permet aujourd'hui de desservir en eau douce un total de 7.000 personnes dans les localités de Bodarie, des Orangers, de Bolivar, de Mare Jauffrey et du village même de Grand Gosier. Le succès de la nouvelle fontaine est telle que les villages de pêcheurs du proche littoral viennent s'approvisionner en bateau à Grand-Gosier.

LES RESULTATS CONCRETS DU PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE

Actions en eau potable et assainissement

- 500.000 bénéficiaires
- 90 captages exécutés ou réhabilités
 - 75 km de tuyaux posés
- 225 comités de gestion créés ou renforcés
 - 240 citernes et réservoirs construits
- 13 réservoirs construits (de 50 à 100 m3)
 - 90 fontaines construites et équipées
- 6 stations de purification / distribution d'eau potable

Délégation de la Commission Européenne en République d'Haïti

Immeuble Hexagone – 5eme étage
angle rues Clerveaux et Darguin, Pétiion Ville - Haïti
Téléphones : (509) 256-8471 & 72/ 256-8489 à 91
Fax : (509) 256-8473 & 93
Email: delegation-haiti@cec.eu.int
Site Web: www.delhti.cec.eu.int



Les Travaux se poursuivent

Le PRD (Programme de Réhabilitation et de Développement d'Infrastructures socio-économiques de base) est un Programme du Fond Européen de Développement (FED) qui a permis le lancement en 2005 de travaux de réhabilitation de rues dans 7 villes de province (2 km à Croix des Bouquets, 2,2 km aux Cayes, 2,3 km à St Marc, 1,5 km à Petite Rivière de l'Artibonite, 1,9 km à Petit Goave, 2,3 km à St Louis du Nord, 2,6 km aux Gonaïves) et les travaux d'un nouveau projet de 3km de rues dans le quartier de Cité soleil a Port-au-Prince viennent juste de démarrer.

Déjà les travaux sont terminés à Petit Goave, St.Marc et aux Cayes.

Ces travaux à haute intensité de main d'oeuvre, pour un montant de 212 Millions de Gourdes soit 4,1 Millions d' Euros, permettent de doter des rues urbaines importantes d'une chaussée de bonne qualité.

Le revêtement généralement appliqué est composé par des « adoquins » qui sont des « pavés autobloquants en béton ». Les travaux d'« adoquinage » sont toujours accompagnés par la construction de réseaux de drainage des eaux de pluies et de trottoirs pour les piétons.

La Journée de l'Europe - qu'est-ce que c'est?

Le 9 mai est la Journée de l'Europe. Elle concerne tous les citoyens de l'Union européenne, car elle rappelle un certain 9 mai 1950....

Ce jour-là, la presse fut invitée dans le Salon de l'Horloge du ministère français des Affaires étrangères, au Quai d'Orsay, pour une communication de la plus haute importance.

Les premières lignes de la déclaration du 9 mai 1950, rédigée conjointement par Robert Schuman, Ministre français des Affaires étrangères, et son conseiller et ami Jean Monnet, appellent la France, l'Allemagne et d'autres pays européens à mettre en commun leur production de charbon et d'acier pour jeter les premières bases concrètes d'une Fédération européenne.

Ce projet prévoyait donc de créer une institution européenne supranationale chargée de gérer les matières premières qui étaient à l'époque la base de toute puissance militaire, le charbon et l'acier. Pour les pays concernés, il impliquait de renoncer à la propriété - jusque-là purement nationale - du "nerf de la guerre". Et cela alors même que ces pays venaient à peine de se déchirer dans un conflit épouvantable, laissant derrière lui d'innombrables ruines matérielles et morales, avec leur lot de haines, de rancunes et de préjugés.

La proposition emporta l'adhésion, et le 9 mai 1950 fut ainsi à l'origine de la construction européenne, ce que les chefs d'Etat ou de gouvernement depuis 1985, ont convenu de commémorer chaque année par une "Journée de l'Europe", qui s'adresse à tous les citoyens de l'Union européenne.

En effet, cette journée ne concerne pas seulement les citoyens des pays fondateurs, mais ceux de l'ensemble des Etats membres, puisque chaque pays qui choisit démocratiquement d'adhérer à l'Union européenne s'engage à respecter les objectifs de paix, de progrès social, de développement économique et de solidarité proposés par la déclaration du 9 mai 1950 dans le vieux rêve d'unir le continent européen.



Un enfant joue sur la chaussée adoquinée à St.Marc

Préparer les communautés vulnérables à faire face aux désastres naturels.

Toutes les régions du monde, tous les pays ne sont pas touchés de manière identique par les catastrophes naturelles. Depuis des siècles, les Caraïbes sont classés comme une zone particulièrement exposée aux désastres naturels (cyclones, sécheresse, inondations, séismes) en raison de leur situation géographique mais aussi des facteurs sociaux, économiques et environnementaux existants. En Haïti, la pauvreté accentue, plus que dans tout autre pays de la région, la vulnérabilité des populations face aux aléas climatiques. Celle-ci les condamne à être moins capables d'y faire face et à se remettre sur pieds avec beaucoup plus de difficultés.

Le programme DIPECHO du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne, mis en œuvre depuis 1998 dans les Caraïbes, tente de réduire cette vulnérabilité en soutenant le travail avec les communautés, afin d'améliorer leur préparation face aux désastres naturels grâce à la formation, la sensibilisation, l'élaboration de cartes de risques et de plans d'urgence, l'installation de systèmes d'alerte rapide et la réalisation de microprojets de mitigation (par exemple : mur de contention). Les projets sont exécutés par les partenaires du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne (ONG européennes, mouvement de la Croix-Rouge, Nations Unies, Organisations Internationales).

En Haïti, quatre projets DIPECHO sont actuellement en cours : Oxfam Grande Bretagne travaille dans le Nord, la Croix Rouge espagnole dans les départements Nord et Nord est, la Croix Rouge française dans l'Artibonite, le bas Plateau Central et l'île de la Gonâve, et l'ONG irlandaise Concern Worldwide sur toute l'île de la Gonâve. Le montant total de ces quatre projets atteint 969.000 €. Au niveau régional, le PNUD met à exécution un projet, d'un montant d'environ 400.000 €, dont l'objectif est de faciliter la coordination entre partenaires et compiler et diffuser les meilleures pratiques de préparation aux désastres dans les Caraïbes.

Les différents projets tentent de renforcer, au niveau local, les institutions du Département de Protection Civile (DPC) et également les capacités de la Croix Rouge haïtienne.

S'agissant de fonds humanitaires, le programme DIPECHO donne la préférence au travail communautaire. Une évaluation de l'impact des différents plans d'action DIPECHO, a été réalisée en 2004. Les résultats encourageants de cette évaluation ont confirmé la pertinence du programme dans les Caraïbes car il permet de sauver des vies et soulager le sort des communautés touchées par les désastres naturels.

Afin d'atteindre une plus grande durabilité de l'action, les activités dites de prévention des désastres (par exemple : renforcement des institutions étatiques en charge de la gestion des désastres) qui peuvent permettre d'assurer une protection permanente contre les catastrophes, sont transmises en relais, à la Direction Générale du Développement de la

Commission européenne. La Commission européenne est déterminée à intégrer la prévention des désastres de manière plus globale dans sa stratégie de lutte contre la pauvreté : une convention de financement de 6 millions d'euros pour la gestion locale, du risque vient d'être signée en mars 2006 pour Haïti.



4projets DIPECHO sont actuellement en cours en Haïti

Programme de Renforcement Integre du Milieu des Affaires en Haiti (PRIMA)

AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS

Renforcement des Capacités des Organisations Intermédiaires (OI) et L'Amélioration de l'Environnement du Milieu des Affaires Référence: Europeaid/123089/D/G/HT

Le Bureau de l'Ordonnateur National du FED lance un appel à propositions à Port au Prince, République de Haïti, pour le renforcement des OI concernant leur capacité institutionnelle, leur rôle de prestataire de services et d'acteur du dialogue public privé, financé par le Programme de Renforcement Intégré du Milieu des Affaires en Haïti (PRIMA) des Communautés européennes. Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté au « Bureau de PRIMA, 11 rue Stephen, Delmas 60, Musseau ».

Les lignes directrices et ses annexes, peuvent aussi être téléchargées du site web de la délégation de la Commission Européenne en Haïti : <http://www.delhti.cec.eu.int>

La date limite de remise des propositions est fixée à 05 Juillet 2006, 16.00 heures au bureau de PRIMA. Une session d'information sur cet appel à propositions sera organisée le 25 Avril 2006 à 10.00heures a l'hôtel Montana.

Au revoir, M. van Opstal

Après quatre ans de présence en Haïti, à la tête de la délégation de la Commission Européenne, M. van Opstal rentre à Bruxelles pour de nouvelles responsabilités avec Haïti dans le cœur.

« Je serai un Ambassadeur d'Haïti dans le monde pour tous ceux qui voudront m'écouter et même... pour ceux qui ne le voudront pas... ». Avec ces mots l'Ambassadeur Marcel van Opstal, chef de la délégation de la Commission Européenne en Haïti, s'adressait à la presse dans une des ses dernières apparitions officielles, en annonçant son départ après quatre ans à la tête de la représentation permanente de la Commission Européenne.

M. van Opstal, a vécu, intensément, au premier rang des observateurs, l'histoire récente d'Haïti : le blocage politique, le départ de Jean-Bertrand Aristide, la transition et aujourd'hui les élections et la mise en place de nouveaux élus. Après cette période d'incertitude et de doute, il quitte aujourd'hui, le pays, plus serein et optimiste.

La Commission Européenne, grâce aussi à l'implication personnelle de son Ambassadeur, est parmi les principaux contributeurs et acteurs du processus de transition, avec un engagement financier et technique important dans les secteurs des infrastructures, de l'éducation et de l'appui à la société civile.

Ses collègues européens, ainsi que ses interlocuteurs haïtiens et internationaux le remercient vivement pour sa forte implication dans la restauration de l'Etat et de la Nation Haïtienne.

Son dynamisme, sa personnalité et son enthousiasme laissent un souvenir fort au moment où il part pour sa nouvelle charge au siège de la Commission Européenne à Bruxelles.

Bon chemin et au revoir, M. Van Opstal.



Commission Européenne Initiative Européenne pour des Microprojets dans le domaine de la coopération décentralisée Europeaid/123188/L/ACT/HT

AVIS D'APPEL À PROPOSITIONS

La COMMISSION EUROPEENNE lance un appel à propositions pour des Micro-projets dans le domaine de la Coopération décentralisée en République d'Haïti (Europeaid/123188/L/ACT/HT).

Les priorités retenues pour cet appel sont :

- 1) Actions visant à promouvoir la participation des communautés à leur propre développement :
- 2) Actions visant à promouvoir la décentralisation
- 3) Actions visant à promouvoir la mise en place d'un cadre normatif et légal
- 4) Actions visant à échanger des expériences avec d'autres collectivités territoriales de la région européenne

Le texte complet des lignes directrices à l'intention des demandeurs peut être consulté sur les sites Web suivants:

- Délégation de la Commission Européenne en Haïti : <http://www.delhti.cec.eu.int/>
- Europeaid : <http://europa.eu.int/comm/europeaid/cgi/frame12.pl>

Une disquette contenant l'ensemble des documents nécessaires peut être retirée au siège de la Délégation de la Commission Européenne à Port-au-Prince, Bâtiment Hexagone, Angle des rues Clerveau et Darguin, Pétionville.

La date limite de remise des propositions est fixée au 19 juin 2006, à 15h00 (heure de Port-au-Prince).

Les demandes doivent être reçues dans une enveloppe scellée, envoyée en recommandé ou par messagerie express ou remise en main propre (un accusé de réception signé et daté sera délivré au porteur dans ce dernier cas), à l'adresse de la délégation de la Commission Européenne de Port-au-prince.